



ՀԱՅԱՍՏԱՆԵԱՅՅ ԱՌԱՔԵԼԱԿԱՆ ԵԿԵՂԵՑԻՈՅ ՖՐԱՆՍԱՅԻ ԹԵՍ

DIOCÈSE DE L'ÉGLISE APOSTOLIQUE ARMÉNIENNE DE FRANCE

## BUREAU DE PRESS

Dicoese de France de L'église arménienne  
15 rue Jeqn Goujon 75008 PARIS

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### "LA NEGATION DU GENOCIDE ARMENIEN"

Le 14 octobre 2016 le Sénat a voté le texte de loi pour la pénalisation de la négation du génocide Arménien.

Ce vote du sénat honore la France et réconforte tous les Français d'origine Arménienne, et à travers eux tous les Arméniens dans le monde qui souffrent de voir leur Génocide perpétuellement nié par la Turquie ainsi que ses alliés.

Depuis 1 siècle cette Turquie qui bafoue la mémoire du peuple Arménien et nie l'existence même du Génocide qu'elle a commise et à la fois se porte toujours candidate pour faire partie de l'Europe.

Une nouvelle étape est franchie grâce au vote courageux des 156 Sénateurs Français qui permettent de faire avancer le processus pour que cette loi puisse être promulguée.

Nous félicitons toutes celles et ceux qui ont œuvré pour que ce vote ait pu avoir eu lieu et en 1er lieu tous les Sénateurs qui y ont voté favorablement ainsi que le CCAF qui a œuvré de son côté pour que nous obtenions ce vote.

Il ne faut que nous relâchions notre vigilance pour la suite du processus de promulgation de cette loi car la Turquie ne lésinera pas sur ses moyens pour faire échouer cette loi.

D'ailleurs depuis plusieurs jours avant le jour du vote, les allées du Sénat étaient occupées par de nombreuses personnalités Turques venues pour faire obstruction à ce texte de loi.

"Bénie soit la mémoire éternelle des justes."

L'évêque Vahan Hovhanessian,  
Primat du diocèse de France

# # #

- Paris, le 17eme octobre 201§